
Éclairage

Situation sociale
des pays européens
depuis le début de la crise



Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les départements d'outre-mer hors Mayotte.

Les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement sur les sites internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Les effets de la crise sur les marchés du travail européens : une intensité et une durée variables

Anne-Juliette Bessone et Jorick Guillaneuf*

Suite à la crise économique qui a débuté en 2008, les pays de l'Union européenne (UE) ont quasiment tous été confrontés à une montée du chômage, plus prononcée chez les jeunes, et à d'importantes destructions d'emploi, en particulier dans l'industrie et la construction. Face à cette situation, de nombreux pays ont pris des mesures pour favoriser les créations d'emploi. Ces politiques se sont cependant inscrites dans des contextes démographiques et de réformes structurelles différents, les pays de l'UE étant, à des degrés divers, engagés dans des réformes visant à fluidifier le marché du travail et à accroître l'activité des seniors.

La dégradation du marché du travail a été particulièrement marquée en Irlande et dans les pays du sud de l'Europe (Espagne, Grèce, Portugal et Italie). En Irlande, comme au Royaume-Uni, la situation s'est toutefois nettement améliorée depuis 2011. Les marchés du travail des pays du nord de l'Europe (Danemark, Finlande, Pays-Bas, Suède), qui étaient en position favorable avant 2008, ont été, à l'exception de la Suède, fortement touchés par la crise : leur taux de chômage n'y baisse toujours pas ou peu depuis.

En France, comme en Belgique, le marché du travail a été globalement moins affecté que la moyenne de l'Union européenne à quinze (UE15). Les créations d'emploi y ont lentement repris depuis 2010, sans y être toutefois suffisantes pour amorcer une baisse du taux de chômage.

Enfin, les pays germaniques (Allemagne et Autriche) et le Luxembourg ont été relativement épargnés par la crise. L'Allemagne est le seul pays de l'UE15 dont le taux de chômage a diminué depuis 2008.

En 2014, avec la reprise modérée de l'activité, les effets de la crise sur le marché du travail commencent à s'atténuer sur l'ensemble de l'UE15, y compris dans les pays du Sud. Pour la première fois depuis 2008, le taux de chômage moyen de l'Union européenne se replie, même chez les jeunes.

La crise de 2008 a eu un impact plus ou moins marqué et prolongé dans les différents pays de l'Union européenne à quinze (UE15). Dans certains pays, la dégradation de l'activité a également pu être amplifiée par la crise des dettes souveraines. Dans les pays du sud de l'Europe (Espagne, Grèce, Portugal, Italie) ainsi qu'en Irlande, la récession a duré plus longtemps que dans les autres pays : en 2014, l'Italie n'en est pas encore sortie et seule l'économie irlandaise a nettement accéléré. À l'opposé, les PIB de l'Allemagne et de l'Autriche, ainsi que ceux de la France, de la Belgique et du Royaume-Uni se sont redressés dès 2010, l'accélération étant toutefois plus prononcée outre-Rhin et outre-Manche. Enfin, l'activité des pays du nord de l'Europe (Danemark, Pays-Bas et Finlande mais hors Suède), déjà durement touchée par le choc de 2008-2009, a de nouveau marqué le pas en 2012-2013.

Traditionnellement en période de creux conjoncturels, l'emploi se contracte et le chômage augmente avec un certain délai par rapport à l'activité. C'est effectivement ce qui

* Anne-Juliette Bessone et Jorick Guillaneuf, Insee.

s'est produit au plus fort de la crise, en 2008-2009. Bien qu'important, le recul de l'emploi dans certains pays européens est toutefois apparu relativement limité au regard de la chute de l'activité. Des phénomènes nouveaux de rétention de main-d'œuvre, via l'annualisation du temps de travail ou le recours au chômage partiel, ont pu en partie expliquer cette situation. Généralement, lorsqu'ensuite l'activité repart, l'emploi continue à se dégrader pendant quelques mois car il réagit avec retard aux fluctuations de l'activité. En l'occurrence, après la récession historique de 2008-2009, la reprise de l'emploi a été parfois plus précoce que ne le laissaient anticiper les comportements usuels. Cela n'a toutefois pas été le cas dans tous les pays de l'Union européenne, certains ayant davantage pâti que d'autres des conséquences de la crise sur leur marché du travail. C'est ce qui ressort d'une analyse comparative des évolutions du marché du travail des pays européens depuis la crise, menée à partir des enquêtes Force de travail (*Labor force survey*) d'Eurostat (encadré 1).

Encadré 1

Source et définitions

Source

Les enquêtes Force de travail définies par l'Union européenne (*Labour Force Survey*) fournissent une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Ces enquêtes sont réalisées auprès des ménages et portent sur toutes les personnes de 15 ans et plus. Leur déclinaison française est l'enquête Emploi en continu, dont la collecte a lieu durant toutes les semaines de chaque trimestre.

Ces enquêtes permettent des comparaisons de la structure et des évolutions des marchés du travail européens. Les comparaisons temporelles sont néanmoins possibles sur des périodes pouvant différer selon les indicateurs. L'analyse réalisée dans le cadre de cette étude s'appuie essentiellement sur les indicateurs dont la cohérence temporelle est assurée depuis 2008.

Les indicateurs sur les marchés du travail européens sont disponibles sur le site internet d'Eurostat, à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs/data/database>

L'analyse porte sur les pays de l'Union Européenne avant les élargissements de 2004, 2007 et 2013 (UE15) ; cela permet de comparer des pays qui à la fois partagent une histoire commune suffisamment longue pour que les considérer comme un ensemble ait un sens, mais dont les marchés du travail, et leur évolution depuis la crise, sont suffisamment divers pour que les comparer soit intéressant.

Définitions

Activité au sens du BIT, taux d'activité : voir fiche 3.1.

Emploi au sens du BIT, taux d'emploi : voir fiche 3.2.

Sortants précoces : voir fiche 6.2.

Le **sous-emploi au sens du BIT** recouvre les personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire. La définition européenne diffère de celle retenue en France, celle-ci incluant également les personnes en situation de chômage technique ou partiel.

Contrat « temporaire » : un emploi est considéré comme temporaire si employeur et salarié s'accordent sur le fait que son terme est déterminé par des conditions objectives comme une date spécifique, la réalisation d'une tâche ou le retour d'un autre salarié qui a été remplacé de manière temporaire. Les cas typiques sont les suivants : personnes ayant un contrat de travail saisonnier, personnes engagées par une agence ou un bureau de placement et embauchées par une tierce personne pour effectuer une tâche spécifique (excepté en cas de signature d'un contrat à durée indéterminée), et personnes ayant des contrats de formation spécifiques. Cette définition est donc plus large que la définition française de contrat à durée déterminée (CDD).

Chômage au sens du BIT, taux de chômage : voir fiche 3.3.

Chômage de longue durée, taux de chômage de longue durée : voir fiche 3.3.

Halo autour du chômage : personnes inactives au sens du BIT, soit qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles, soit qui souhaitent travailler mais qui ne recherchent pas d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non. Le concept retenu correspond donc à la définition française du halo.

Après avoir baissé suite à la crise, le taux d'emploi se redresse en 2014

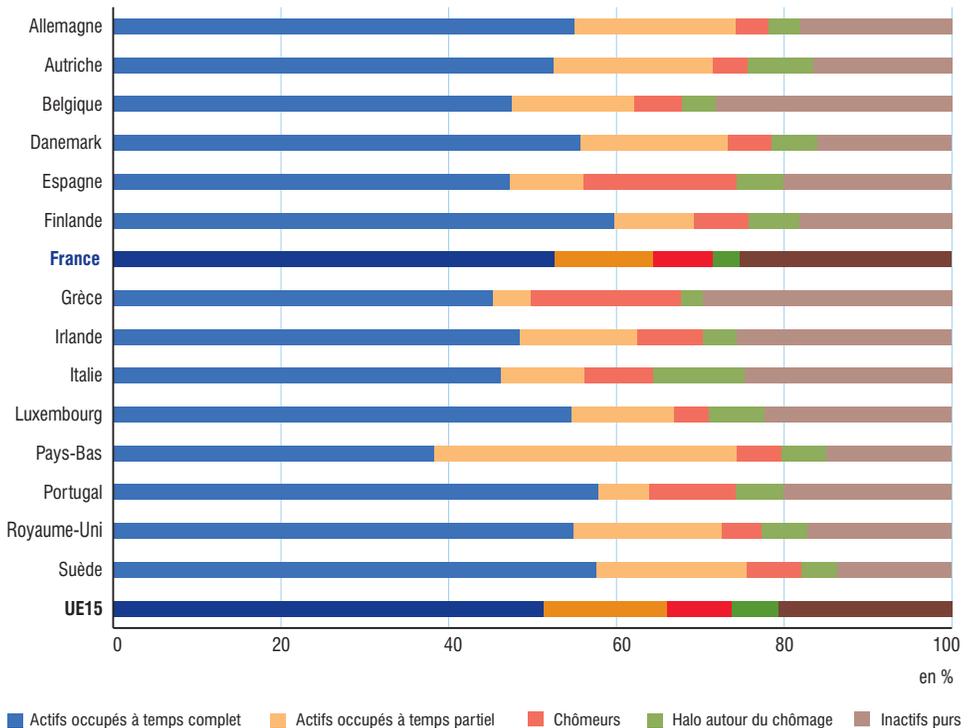
En 2014, le **taux d'emploi** des personnes âgées de 15 à 64 ans de l'UE15 s'établit à 65,6 % (figure 1), contre 67,1 % en 2008 (soit - 1,5 point). Entre 2008 et 2014, il diminue dans dix des pays de l'UE15.

Les reculs les plus marqués s'observent dans les pays du sud de l'Europe (Espagne, Grèce, Portugal, Italie), qui ont été aussi les plus frappés par le repli de l'activité. Dans ces pays, la diminution du taux d'emploi est non seulement brutale mais également prolongée, puisqu'elle ne prend fin qu'en 2014. En Italie, même si le PIB continue de reculer en 2014, le taux d'emploi y a globalement moins baissé que dans les autres pays du Sud depuis la crise (- 2,9 points depuis 2008, contre par exemple - 8,5 points en Espagne et - 12,0 points en Grèce).

L'Irlande est dans une configuration assez similaire aux pays d'Europe du Sud, avec une baisse du taux d'emploi de 5,7 points entre 2008 et 2014. Il s'y est toutefois redressé nettement dès 2013. Les pays du nord de l'Europe (Danemark, Pays-Bas, Finlande mais hors Suède) voient également leur taux d'emploi se replier avec la crise, quoique de façon moins marquée que ceux du Sud. Les baisses du taux d'emploi sont plus limitées en France et en Belgique (respectivement - 0,6 et - 0,5 point depuis 2008).

A contrario, dans cinq pays de l'UE15, le taux d'emploi s'accroît depuis le début de la crise. C'est le cas en Allemagne (+ 3,7 points), au Luxembourg où l'activité s'est vivement redressée dès 2010, et dans une moindre mesure en Autriche. De même, le Royaume-Uni et la

1. Population des 15-64 ans selon le statut d'activité au sens du BIT en 2014



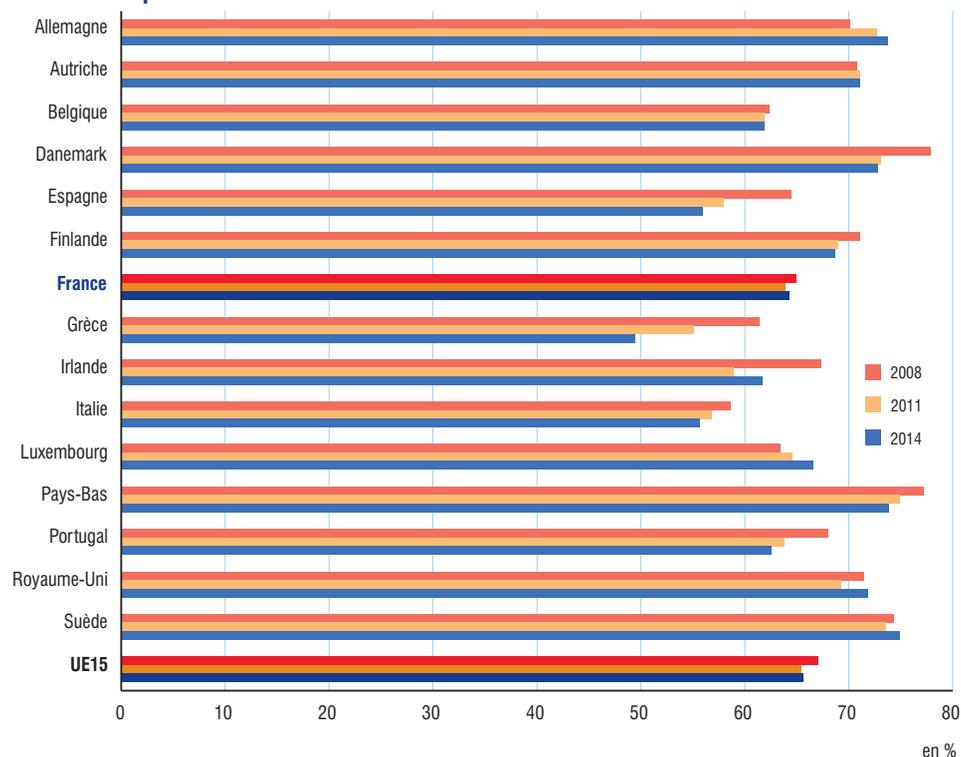
Champ : Union européenne à quinze (UE15), France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans vivant dans un ménage ordinaire.

Sources : Eurostat, Labour force survey, données annuelles 2014 (extraction des données en juin 2015) ; Insee, enquête Emploi pour la France.

Suède ont retrouvé en 2014 un taux d'emploi supérieur à celui de 2008 (figure 2), leur situation économique étant actuellement globalement favorable.

En 2014, pour la première fois depuis la crise de 2008, le taux d'emploi de l'UE15 se redresse (+ 0,6 point), bénéficiant notamment du retournement enregistré dans les pays du sud de l'Europe (Espagne, Portugal, Grèce). En France, le taux d'emploi des 15-64 ans s'établit à 64,3 % en 2014, en dessous de la moyenne européenne (65,6 %). En Allemagne, il atteint 73,8 % en 2014, la valeur la plus élevée de l'UE15 après la Suède et les Pays-Bas.

2. Taux d'emploi des 15-64 ans



Champ : Union européenne à quinze (UE15), France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans vivant dans un ménage ordinaire.

Sources : Eurostat, Labour force survey, données annuelles 2014 (extraction des données en juin 2015) ; Insee, enquêtes Emploi pour la France.

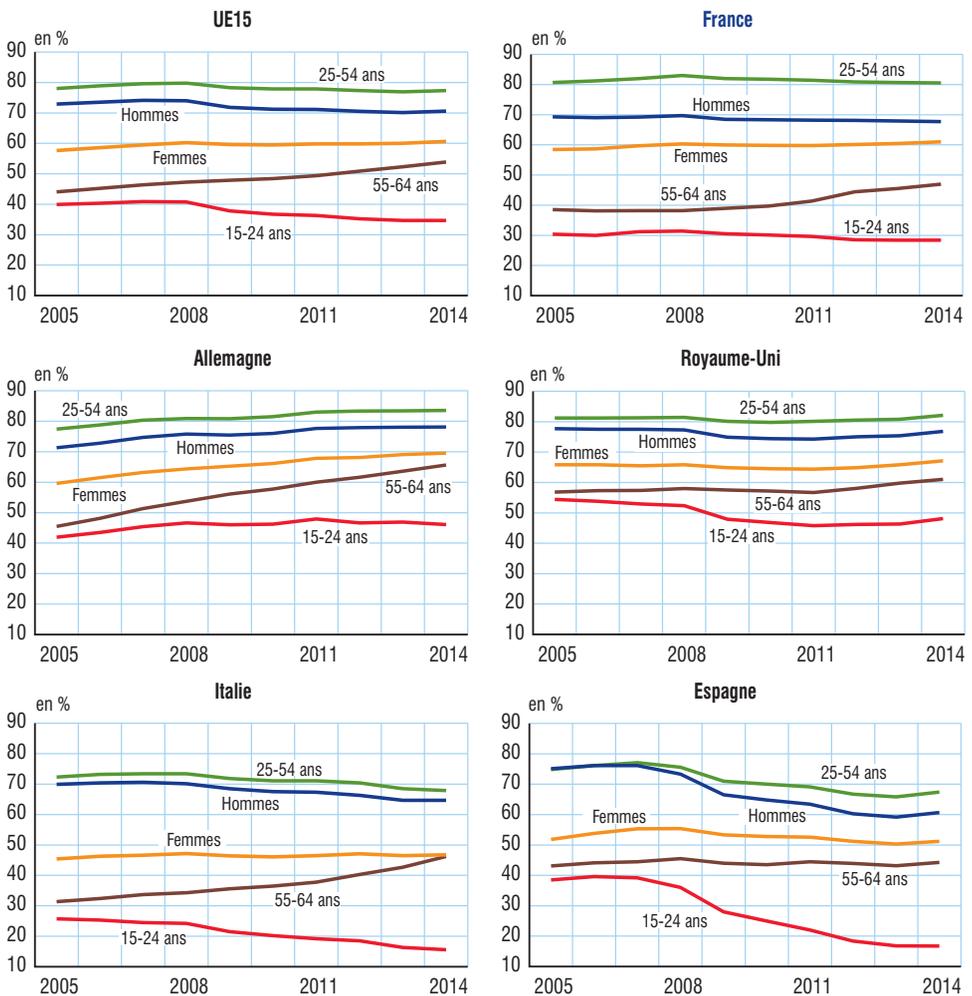
Le taux d'emploi des jeunes diminue fortement depuis 2008

Depuis 2008, le taux d'emploi des jeunes de l'UE15 a perdu 6,0 points. Après six années consécutives de baisse, il se stabilise en 2014. Tous les pays de l'UE15 sont touchés par la diminution du taux d'emploi des 15-24 ans depuis le début de la crise (figure 3), à l'exception de la Suède (+ 0,6 point entre 2008 et 2014). C'est en Allemagne et en Autriche qu'il diminue le moins (- 0,5 point et - 2,3 points). En France comme au Royaume-Uni, la baisse est moins marquée qu'en moyenne sur l'ensemble de l'UE15 (respectivement - 3,0 et - 4,3 points). *A contrario*, la baisse du taux d'emploi des jeunes est généralement forte dans les pays du sud et du nord de l'Europe (atteignant - 19,3 points en Espagne et - 12,7 points au Danemark notamment), ainsi qu'en Irlande (- 17,8 points).

Deux phénomènes expliquent cette baisse quasi généralisée du taux d'emploi des jeunes depuis le début de la crise. D'une part, en période de retournement conjoncturel, les jeunes ont tendance à retarder leur entrée sur le marché du travail, notamment en prolongeant leurs études. D'autre part, ils occupent plus souvent que leurs aînés des emplois temporaires (43,5 % des jeunes de l'UE15 sont concernés, contre 10,6 % des 25-64 ans en 2014), qui ont été les premières formes d'emploi touchées par la crise économique.

Dans ce contexte, certains pays ont mis en place des politiques de l'emploi spécifiques pour faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Elles consistent généralement à réduire le coût du travail pour les employeurs de façon à compenser le déficit d'expérience professionnelle des jeunes ou à accroître leur qualification pour améliorer leurs chances d'accès à l'emploi. C'est par exemple l'objectif en France des emplois d'avenir, mis en place fin 2012, et destinés aux jeunes pas ou peu qualifiés.

3. Taux d'emploi par sexe et âge



Champ : Union européenne à quinze (UE15), France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans vivant dans un ménage ordinaire.
Sources : Eurostat, Labour force survey, données annuelles 2014 (extraction des données en juin 2015) ; Insee, enquêtes Emploi pour la France.

Au final, en 2014, le taux d'emploi des jeunes varie sensiblement selon les pays. Il est inférieur à 20 % dans les pays du sud de l'Europe (Grèce, Espagne, Italie), mais dépasse 50 % dans les pays du nord (Danemark, Pays-Bas). En France, il est inférieur à la moyenne européenne (28,4 % contre 34,7 % dans l'UE15). Ces disparités de taux d'emploi des jeunes peuvent s'expliquer par un recours plus ou moins fréquent à l'apprentissage, par une plus forte prévalence de cumul emploi-études, ou encore par une insertion plus ou moins aisée sur le marché du travail. L'apprentissage est ainsi très développé en Allemagne, et le cumul emploi-études fréquent en Allemagne, au Royaume-Uni et surtout au Danemark et aux Pays-Bas.

Mais en dépit de la crise, la part des jeunes de l'UE15 qui ne sont ni en emploi ni en formation poursuit sa baisse tendancielle. Les **sortants précoces** représentaient 14,6 % des jeunes en 2008 et cette part a diminué chaque année depuis, de 0,6 point en moyenne, pour atteindre 11,1 % en 2014. Elle se rapproche ainsi des 10 % fixés dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 ». La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur converge également vers l'objectif européen de 40 % pour 2020 : elle atteint 37,9 % en 2014, contre 31 % en 2010.

La tendance à la hausse du taux d'emploi des seniors se poursuit

Sur l'ensemble de l'UE15, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans a continué d'augmenter en dépit de la crise : il a conservé un rythme annuel moyen de + 1,1 point, comme sur la période 2005-2008. Cette tendance est notamment à relier aux effets des réformes des retraites menées dans la plupart des pays. En outre, certains pays ont cherché à promouvoir l'emploi des seniors, par exemple en encourageant financièrement les employeurs à les embaucher ou les garder en emploi. C'est le cas par exemple dans certains pays du Nord (Suède, Pays-Bas), avec des incitations fiscales à l'embauche, ou en France avec l'instauration du contrat de génération en 2013.

La hausse des taux d'emploi des seniors est particulièrement marquée en Allemagne (près de 12 points depuis 2008), au Luxembourg et dans une moindre mesure en Autriche. Outre-Rhin, il atteint ainsi la valeur la plus élevée des pays de l'UE15 (65,6 % en 2014) derrière la Suède (74,0 %). Au sein des autres pays du Nord, c'est aux Pays-Bas que la hausse est la plus prononcée (+ 7,8 points, contre + 2,6 points en Finlande et + 4,8 points au Danemark). Enfin, parmi les pays du Sud, l'Italie fait figure d'exception. Le taux d'emploi des seniors y augmente nettement (+ 11,9 points depuis 2008), alors qu'il diminue dans les autres (- 1,5 point en Grèce, - 0,5 au Portugal, - 0,2 en Espagne). Il baisse également en Irlande (- 0,2 point).

En France et en Belgique, le taux d'emploi des seniors est également orienté à la hausse. En France, il a même accéléré après 2008, en lien notamment avec les réformes des retraites menées après la crise (+ 1,5 point par an après la crise, contre + 0,2 point avant). Le taux d'emploi français reste cependant inférieur à celui de la moyenne de l'UE15 (47,0 %, contre 53,9 % en 2014). Cet écart s'explique principalement par la faiblesse de l'emploi des 60-64 ans (25,3 % en 2014, contre 39,2 % pour l'ensemble de l'UE15).

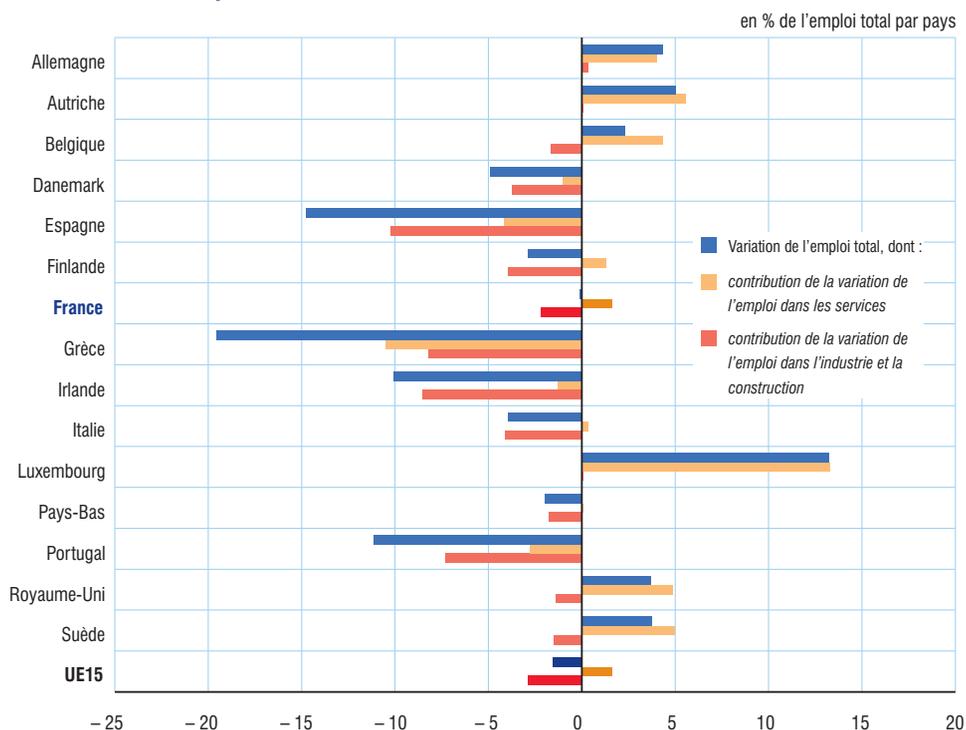
Une baisse du taux d'emploi des hommes liée au recul de l'emploi industriel

Globalement, les hommes ont davantage été touchés par la crise que les femmes en raison de la spécialisation sectorielle de leur emploi. Dans l'ensemble de l'UE15, entre 2008 et 2014, le taux d'emploi des hommes perd 3,4 points, alors que celui des femmes en gagne 0,4. Avant la crise, le taux d'emploi des femmes augmentait toutefois plus fortement (+ 2,9 points entre 2005 et 2008).

Dans tous les pays, la situation des hommes évolue moins favorablement que celle des femmes. Ainsi, le taux d'emploi des hommes décroît nettement dans les pays du sud de l'Europe (de - 5,4 points en Italie à - 16,4 points en Grèce) et dans ceux du nord (avec - 5,8 points au Danemark et - 4,6 points aux Pays-Bas), bien davantage que celui des femmes (- 0,4 point en Italie, - 7,5 points en Grèce, - 4,3 points au Danemark et - 2,0 points aux Pays-Bas). Si le taux d'emploi des hommes augmente depuis la crise en Allemagne (+ 2,3 points depuis 2008), celui des femmes y progresse davantage (+ 5,2 points). Enfin, en France comme en Belgique, le taux d'emploi des hommes baisse (respectivement - 2,0 et - 2,8 points), mais dans une moindre mesure que dans l'ensemble de l'UE15, alors qu'il progresse pour les femmes et à un rythme plus rapide que la moyenne européenne.

La dégradation du taux d'emploi des hommes est liée au fort recul de l'emploi dans l'industrie et la construction (- 12,9 % dans l'UE15 entre 2008 et 2014), ces secteurs employant en effet majoritairement des hommes (78,8 % dans l'UE15 en 2014). Pratiquement tous les pays sont concernés par ce repli de l'emploi dans ces secteurs depuis la crise (figure 4). C'est particulièrement le cas dans les pays d'Europe du Sud (avec - 34,0 % en Espagne et - 21,4 % au Portugal) et en Irlande (- 27,4 %), ainsi qu'au Danemark (- 15,4 %). En France (- 10,5 % depuis 2008) comme en Belgique, le recul est moins important que dans les pays du Sud. Mais l'emploi continue d'y baisser dans l'industrie et la construction depuis 2011, alors que dans certains pays (Irlande, Danemark, Royaume-Uni), il commence à se stabiliser voire à se redresser. Les pays germaniques et le Luxembourg sont ainsi les seuls pays de l'UE15 où l'emploi industriel augmente depuis la crise (+ 2,6 % pour l'Allemagne).

4. Variation de l'emploi entre 2008 et 2014



Champ : Union européenne à quinze (UE15), France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans vivant dans un ménage ordinaire.

Note : la contribution de la variation du secteur de l'agriculture, marginale pour la plupart des pays, n'apparaît pas sur le graphique.

Sources : Eurostat, Labour force survey, données annuelles 2014 (extraction des données en juin 2015) ; Insee, estimations d'emploi pour la France.

Dans la plupart des pays de l'UE15, l'emploi est soutenu par le secteur des services, ce qui favorise les femmes. La dynamique est particulièrement forte dans les pays germaniques (+ 5,5 % en Allemagne depuis 2008), au Luxembourg, ainsi qu'au Royaume-Uni (+ 6,0 %) et en Suède (+ 6,6 %). La croissance de l'emploi tertiaire est plus modérée en France (+ 1,5 %) et en Belgique.

Le recours au temps partiel continue de se développer au même rythme qu'avant la crise

En 2014, 23,8 % des personnes en emploi travaillent à temps partiel dans les pays de l'UE15 : 11,1 % des hommes et 38,6 % des femmes. La part du temps partiel dans l'emploi est inférieure à 20 % dans les pays du sud de l'Europe. Le temps partiel est en revanche plus fréquent dans les pays du nord de l'Europe (hormis la Finlande), notamment aux Pays-Bas où plus de la moitié des personnes en emploi sont à temps partiel (28,2 % des hommes et 76,8 % des femmes).

En France, ces parts sont légèrement inférieures à la moyenne européenne (18,9 % de personnes à temps partiel, 7,8 % des hommes et 30,8 % des femmes). Dans les pays germaniques (Allemagne, Autriche) ainsi qu'au Royaume-Uni, la part du temps partiel dans l'emploi est plus élevée que la moyenne chez les femmes (respectivement 47,0 %, 46,9 % et 42,5 %).

Le temps partiel continue à se diffuser légèrement, à un rythme identique à celui d'avant. Dans l'ensemble de l'UE15, il augmente de 2,8 points entre 2008 et 2014, soit un rythme assez proche de ce qui était observé précédemment. La poursuite de cette hausse est à relier au fait que les femmes travaillent de plus en plus et qu'elles le font plus fréquemment à temps partiel.

En France, la part du temps partiel augmente de 1,9 point depuis 2008, une évolution assez similaire à celle de la Belgique, du Royaume-Uni (+ 1,5 point pour les deux) et de l'Allemagne (+ 1,7 point). La hausse du recours au temps partiel est néanmoins plus marquée dans les pays du sud de l'Europe (+ 4,1 en Italie ainsi qu'en Espagne) et en Irlande (+ 4,8 points).

En moyenne dans l'UE15, la part des personnes en situation de **sous-emploi** a peu évolué depuis le début de la crise (+ 1,2 point, à 5,1 % des personnes en emploi, encadré 2).

Encadré 2

Sous-emploi et halo autour du chômage

Le sous-emploi concerne 5,1 % des personnes en emploi de l'UE15 en 2014

Une partie des personnes à temps partiel souhaiteraient travailler plus d'heures, et sont en situation de **sous-emploi**. Le sous-emploi représente 5,1 % des personnes en emploi dans l'UE15 en 2014. Cette part est légèrement plus élevée en France (6,1 %). Elle est également supérieure à la moyenne européenne dans les pays du sud de l'Europe (9,1 % en Espagne, 6,8 % en Grèce et 5,5 % au Portugal), ainsi qu'en Irlande (6,7 %). Inversement, dans les pays du nord de l'Europe, la part du sous-emploi est assez basse en 2014 (moins de 3 % des actifs au Danemark et aux Pays-Bas).

Dans l'UE15, 5,6 % des personnes en âge de travailler sont dans le halo autour du chômage en 2014

Parmi les personnes classées comme inactives au sens du Bureau international du travail, certaines

souhaitent travailler mais ne cherchent pas d'emploi et d'autres cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles. Ces personnes forment le **halo autour du chômage**. En 2014, sur l'ensemble des pays de l'UE15, elles représentent 5,6 % des personnes en âge de travailler (figure 1). C'est en Italie que leur part est la plus importante (10,9 %) et inversement en Grèce qu'elle est la plus faible (2,6 %). Elle est relativement basse en France (2,7 %) ainsi qu'en Allemagne (3,8 %).

Les personnes inactives qui se situent en dehors du halo autour du chômage représentent quant à elles 20,7 % des personnes en âge de travailler dans l'ensemble de l'UE15. Cette proportion varie fortement d'un pays à l'autre. Elle est basse dans les pays nordiques (13,6 % en Suède) et proche voire nettement au-dessus de la moyenne européenne dans ceux du Sud (29,7 % en Grèce). En France, elle atteint 25,2 %.

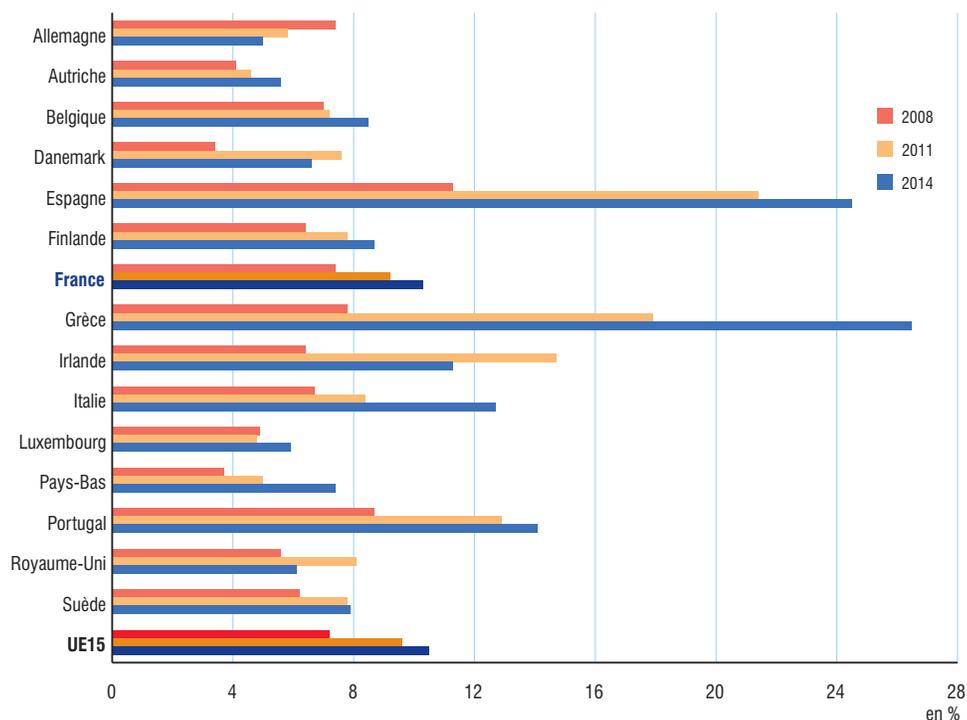
Par ailleurs, 13,9 % des actifs occupés sont employés en **contrat temporaire** en 2014 dans l'UE15. Cette proportion était légèrement supérieure en 2008 (14,5 %). La fréquence des contrats temporaires parmi les personnes en emploi n'a pas sensiblement évolué depuis 2008. La part des personnes en contrat temporaire dépasse 20 % en Espagne, aux Pays-Bas et au Portugal, et est très basse au Royaume-Uni (6,4 %). En France, elle atteint 15,8 %.

Après une forte hausse suite à la crise économique de 2008, le taux de chômage amorce une diminution dans certains pays

Après avoir globalement diminué jusqu'en 2008, le **taux de chômage** de l'ensemble des pays de l'UE15 s'est nettement accru jusqu'en 2013 suite à la crise économique (+ 3,9 points, *figure 5*). Tous les pays, sauf l'Allemagne, sont concernés.

C'est dans les pays du Sud et en Irlande que le taux de chômage a le plus progressé suite à la crise. Entre 2008 et 2013, il a bondi en Irlande (+ 6,7 points), au Portugal (+ 7,7 points), en Espagne (+ 14,8 points) et surtout en Grèce (+ 19,7 points), l'Italie étant un peu moins touchée (+ 5,4 points). Néanmoins, l'Italie est le seul pays de l'UE15 où le taux de chômage a progressé plus vite après 2011 que juste après la crise. Son marché du travail est marqué par une forte dualité entre les salariés bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée et les nombreux travailleurs précaires. Dans ce contexte, la réforme dite du *Jobs Act*, enclenchée en 2014, a pour double objectif de faire diminuer le taux de chômage et d'augmenter le nombre de CDI.

5. Taux de chômage des 15-74 ans



Champ : Union européenne à quinze (UE15), personnes de 15 à 74 ans vivant dans un ménage ordinaire.

Sources : Eurostat, Labour force survey, données annuelles 2014 (extraction des données en juin 2015) ; Insee, enquêtes Emploi pour la France.

Dans les pays du nord de l'Europe, en France, en Belgique et au Royaume-Uni, la hausse du taux de chômage entre 2008 et 2013 (entre + 1,8 et + 3,6 points selon les pays¹) a été inférieure à la moyenne européenne. Cette faible montée du chômage a pu être expliquée, dans certains pays, par des phénomènes de rétention de main-d'œuvre (annualisation du temps de travail, recours au chômage partiel).

En 2014, pour la première fois depuis la crise et dans un contexte de reprise modérée de l'activité, le taux de chômage de l'UE15 diminue (- 0,6 point à 10,5 %). Ce repli touche principalement les pays du Sud. En Espagne, la baisse pourrait être en partie liée à l'entrée en vigueur en 2013 de réformes sur le marché du travail, visant à faciliter pour les entreprises l'ajustement des salaires et du temps de travail en cas de choc. En Espagne et en Grèce, les taux de chômage restent néanmoins les plus élevés de l'Union à quinze (respectivement 24,5 % et 26,5 %). En 2014, le taux de chômage diminue également dans les pays anglo-saxons. Mais le mouvement de repli était déjà amorcé depuis 2012 au Royaume-Uni et depuis 2013 en Irlande.

Les taux de chômage français et belge se stabilisent en 2014. En France, le taux de chômage est désormais très proche de la moyenne européenne (10,3 % de la population active des 15-74 ans) : l'augmentation du nombre de contrats aidés (contrats uniques d'insertion et emplois d'avenir) a contribué à soutenir les créations d'emploi, ainsi que la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). En 2014, la situation est contrastée au sein des pays du Nord : le taux de chômage continue de baisser en Suède et au Danemark, alors qu'il augmente légèrement en Finlande et aux Pays-Bas.

Enfin, dans les pays germaniques et au Luxembourg, le taux de chômage a été peu touché par la crise économique. En Allemagne, il a même diminué (- 2,4 points entre 2008 et 2014), de sorte qu'en 2014 le taux de chômage y est le plus bas de l'UE15. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de cette baisse. Tout d'abord, la population en âge de travailler y diminue, en raison de l'arrivée sur le marché du travail de générations moins nombreuses que celles le quittant. Les réformes « Hartz » de libéralisation du marché du travail, mises en œuvre entre 2003 et 2005, y ont également contribué. En parallèle d'une baisse plus rapide des indemnités de chômage, ces réformes ont notamment favorisé le développement des mini-jobs et midi-jobs², faiblement rémunérés.

Après avoir fortement augmenté depuis le début de la crise, le taux de chômage des jeunes baisse pour la première fois en 2014

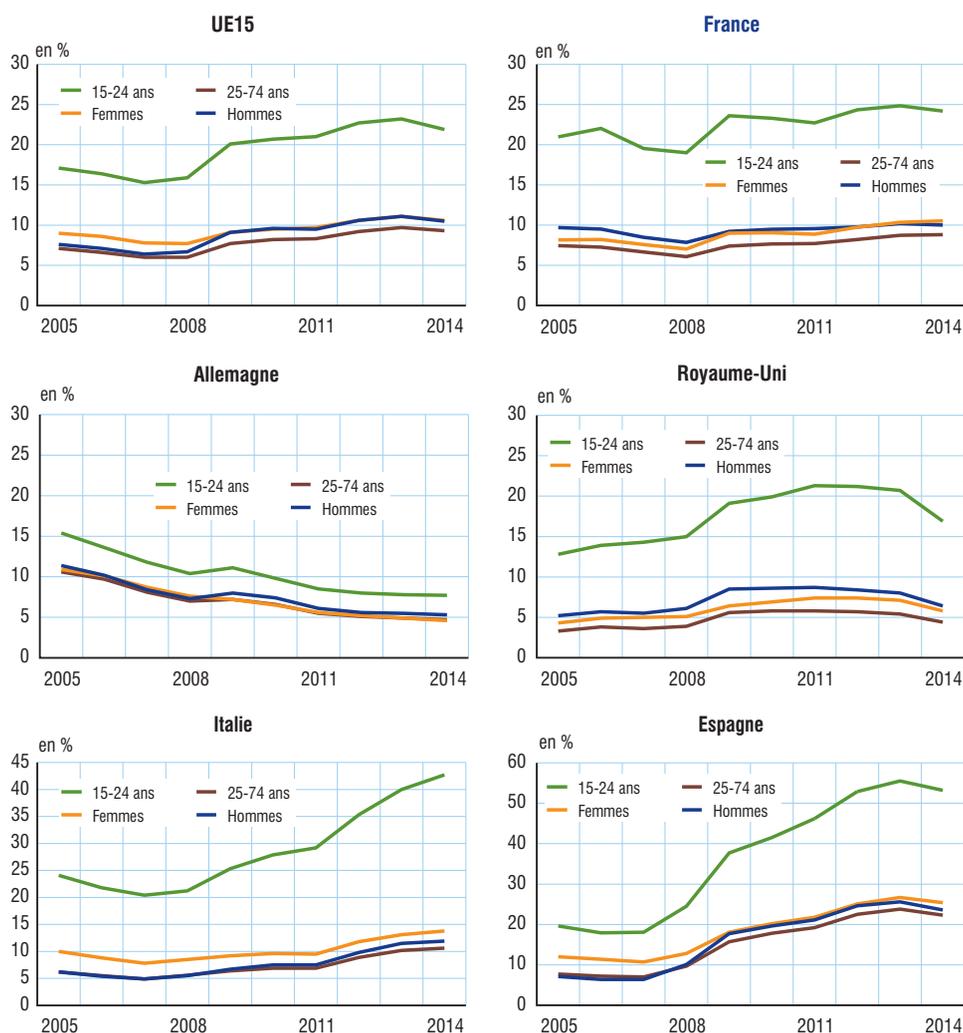
Suite à la crise économique, le taux de chômage des jeunes s'est accru de 7,3 points entre 2008 et 2013 dans l'UE15 (*figure 6*), pour atteindre 23,2 % des actifs de 15 à 24 ans. Au cours de cette période, il a augmenté dans l'ensemble des pays de l'UE15, à l'exception de l'Allemagne (- 2,6 points) et du Luxembourg. La hausse du taux de chômage des jeunes est particulièrement prononcée dans les pays du sud de l'Europe (entre + 16,6 points au Portugal et + 36,4 points en Grèce), ainsi qu'en Irlande (+ 13,5 points). En France, le taux de chômage des jeunes a augmenté de 5,8 points entre 2008 et 2013. Une hausse équivalente est enregistrée en Belgique et au Royaume-Uni (+ 5,7 points dans ces deux pays). Enfin, dans les pays du nord de l'Europe, le taux de chômage des jeunes croît plus modérément que la moyenne de l'UE15 (entre + 3,4 et + 5,0 points).

1. Entre 2008 et 2013, le taux de chômage a augmenté de + 1,8 point en Finlande et en Suède, + 3,6 points au Danemark et aux Pays-Bas, + 2,9 points en France, + 1,4 point en Belgique et + 2,0 points au Royaume-Uni.

2. Le dispositif des mini-jobs allemands concerne des emplois de faible rémunération (inférieure à 400 euros) sans limite de nombre d'heures travaillées qui ne sont pas soumis à cotisation sociale ni impôt sur le revenu, et qui n'ouvrent droit qu'à une couverture sociale très limitée par rapport aux emplois salariés. Le dispositif des midi-jobs complète celui des mini-jobs, pour des rémunérations entre 401 et 800 euros. Les cotisations sociales sont moindres pour les salariés, avec un maintien de la totalité des droits à assurance chômage et assurance maladie.

En 2014, pour la première fois depuis le début de la crise, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans reflue sur l'ensemble de l'UE15 (- 1,3 point par rapport à 2013). En France comme en Belgique, il baisse légèrement (respectivement - 0,7 et - 0,5 point) et reste supérieur à la moyenne européenne (24,2 % en France en 2014, contre 21,9 % pour l'UE15). Il diminue également en Irlande (- 2,9 points) et dans les pays du sud de l'Europe (- 5,9 points en Grèce, - 3,3 au Portugal, - 2,3 en Espagne), sauf en Italie (+ 2,7 points). Le taux de chômage des jeunes reste toutefois particulièrement élevé en Espagne et en Grèce où il dépasse 50 % de la population active en 2014. À l'opposé, les taux de chômage des jeunes dans les pays germaniques sont les plus bas de l'Union européenne à quinze (7,7 % en Allemagne et 10,3 % en Autriche en 2014).

6. Taux de chômage par sexe et âge



Champ : Union européenne à quinze (UE15), personnes de 15 à 74 ans vivant dans un ménage ordinaire.

Sources : Eurostat, Labour force survey, données annuelles 2014 (extraction des données en juin 2015) ; Insee, enquêtes Emploi pour la France.

En 2014, le taux de chômage des hommes est supérieur à celui des femmes dans huit pays de l'UE15

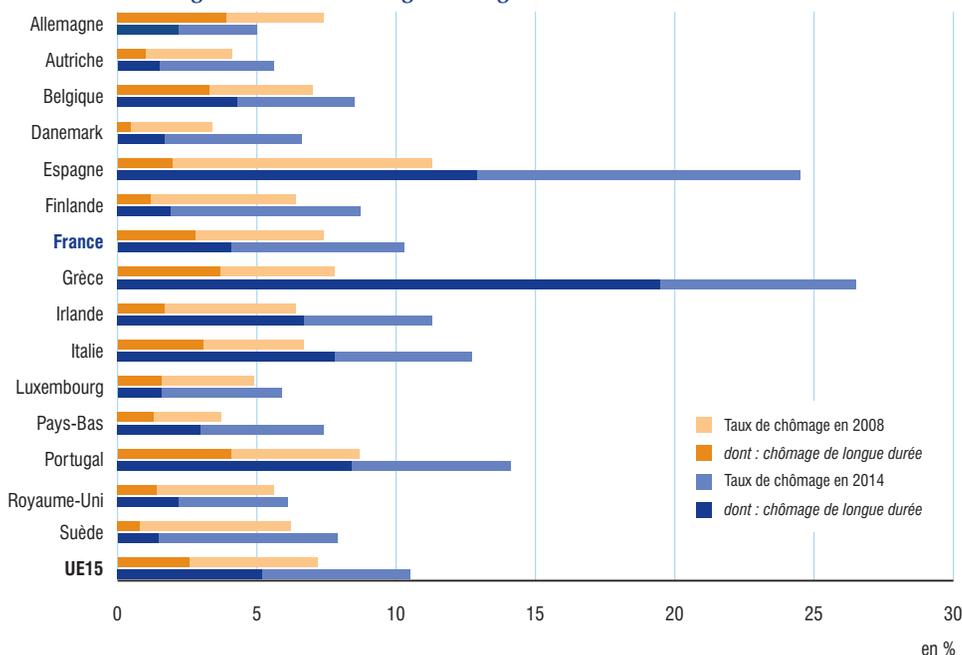
Avant la crise, en moyenne dans l'UE15, le taux de chômage des hommes était inférieur à celui des femmes et les deux taux évoluaient à la baisse globalement au même rythme. L'écart entre le taux de chômage des femmes et des hommes, qui était d'un point en 2008, s'est réduit à 0,1 point depuis lors. Ainsi en 2014, 10,5 % des hommes actifs sont chômeurs dans l'ensemble des pays de l'Union, contre 10,6 % des femmes actives. Depuis le début de la crise, le taux de chômage des hommes a augmenté plus vite que celui des femmes en lien avec la spécialisation sectorielle de l'emploi des hommes et des femmes.

Dans huit pays de l'UE15, le taux de chômage des hommes est désormais supérieur à celui des femmes. L'écart entre les deux est compris entre + 0,4 en France et + 1,1 point en Belgique, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Autriche se trouvant dans une situation intermédiaire. En France, le taux de chômage atteint 10,5 % pour les hommes en 2014 et 10,1 % pour les femmes. Inversement, l'écart entre les hommes et les femmes reste négatif dans les pays du sud de l'Europe. L'ampleur de cet écart s'est néanmoins réduite depuis le début de la crise en Espagne et en Italie (respectivement - 1,8 et - 1,9 point en 2014, contre - 2,7 et - 3,0 points en 2008).

Le taux de chômage de longue durée augmente depuis 2008

En 2014, 5,2 % des actifs des pays de l'UE15 sont au chômage depuis un an ou plus (*figure 7*). Le **taux de chômage de longue durée** augmente depuis 2008 dans la plupart des pays de l'UE15 (+ 2,6 points en moyenne européenne), à l'exception de l'Allemagne où il diminue (- 1,7 point). La hausse est particulièrement importante dans les pays du Sud (+ 10,9 points en

7. Taux de chômage et taux de chômage de longue durée



Champ : Union européenne à quinze (UE15), personnes de 15 à 74 ans vivant dans un ménage ordinaire.

Sources : Eurostat, Labour force survey, données annuelles 2014 (extraction des données en juin 2015) ; Insee, enquêtes Emploi pour la France.

Espagne, + 15,8 points en Grèce). Le taux de chômage de longue durée augmente de façon moins prononcée dans ceux du Nord (entre + 0,7 et + 1,7 point), ainsi qu'en France, en Belgique et au Royaume-Uni (respectivement + 1,6 point, + 1,0 point et + 0,8 point).

En conséquence, dans l'UE15, la part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs augmente fortement depuis le début de la crise. En 2014, au moins la moitié des chômeurs du sud de l'Europe (Espagne, Grèce, Italie et Portugal) et d'Irlande sont au chômage depuis un an ou plus. En France, les chômeurs de longue durée représentent 42,1 % des chômeurs.

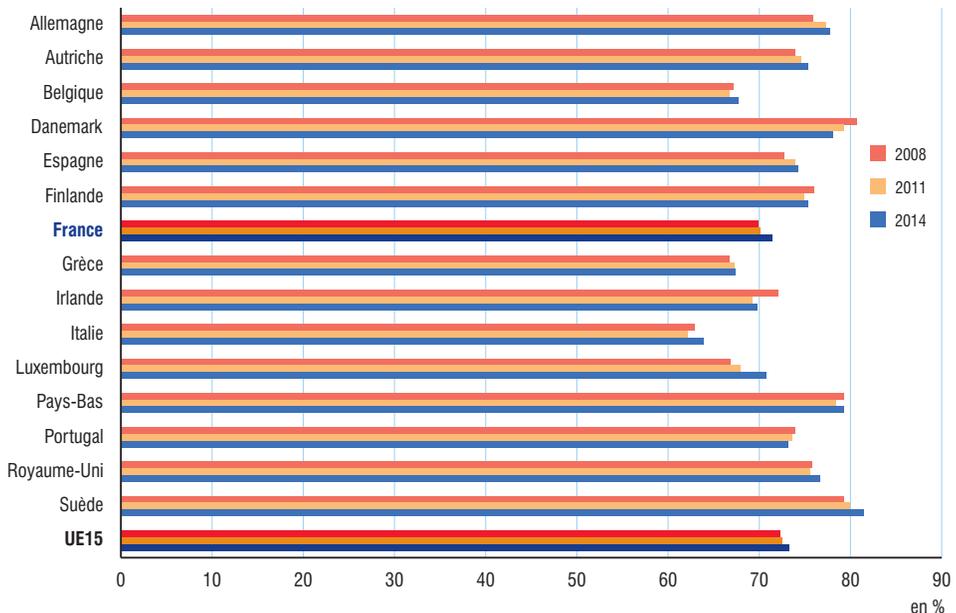
Le taux d'activité des 55-64 ans est en nette hausse depuis 2008

Au sein de la population en âge de travailler, les actifs recouvrent les personnes qui sont en emploi ou au chômage. Entre 2008 et 2014, le **taux d'activité** de la population de l'ensemble de l'UE15 a augmenté de 1,0 point pour atteindre 73,3 % (figure 8), la hausse s'étant surtout matérialisée après 2011. Le taux d'activité diminue dans seulement quatre pays depuis le début de la crise : la Finlande (- 0,6 %), le Portugal (- 0,7 %), l'Irlande (- 2,3 %) et le Danemark (- 2,6 %). En 2014, c'est en Suède que le taux d'activité est le plus élevé (81,5 % en 2014) et en Italie qu'il est le plus bas (63,9 %).

Les variations des taux d'activité résultent en premier lieu des évolutions de la structure par âge de la population en âge de travailler (encadré 3), mais également des changements potentiels dans les comportements d'activité. Ces derniers peuvent être influencés par la conjoncture économique ou les réformes institutionnelles, qui sont susceptibles d'inciter les personnes à différer leur entrée ou leur sortie du marché du travail.

La hausse du taux d'activité sur l'ensemble de l'UE15 depuis le début de la crise provient des femmes dont le taux d'activité augmente (+ 2,6 points) alors que celui des hommes

8. Taux d'activité des 15-64 ans



Champ : Union européenne à quinze (UE15), France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans vivant dans un ménage ordinaire.

Sources : Eurostat, Labour force survey, données annuelles 2014 (extraction des données en juin 2015) ; Insee, enquêtes Emploi pour la France.

diminue (- 0,5 point). Le taux d'activité des hommes a toutefois continué d'augmenter après la crise dans les pays germaniques, ainsi qu'en France (+ 0,8 point) et en Suède. En 2014, les femmes sont en proportion moins actives que les hommes : leur taux d'activité moyen dans les pays de l'UE15 est de 67,8 % (figure 9), alors qu'il atteint 78,9 % pour les hommes.

Depuis 2008, la hausse du taux d'activité provient essentiellement des personnes de 55 à 64 ans. Parmi elles, la part des actifs a crû de 8,4 points. Tous les pays sont concernés, à l'exception de la Grèce (- 3,3 points). Des augmentations supérieures à dix points sont même enregistrées en France, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas.

Ce phénomène est à relier aux mesures prises dans la plupart des pays pour repousser l'âge de départ à la retraite. Elles ont pu intervenir avant la crise (dès 2007 par exemple en Allemagne), mais également après, comme dans les pays du sud de l'Europe ou au Royaume-Uni (2011). Les pays du nord de l'Europe ont généralement peu modifié leur système de retraite publique depuis le début de la crise. Dans certains cas, les conditions de départ à la retraite des femmes ont été alignées sur celles des hommes (Italie et Royaume-Uni notamment). En France, l'âge minimal légal est progressivement porté à 62 ans pour les générations nées à partir de 1955, ce qui induit un décalage progressif entre 2010 et 2017. Les diverses modifications des règles de retraites depuis 1993 ont également conduit à un allongement progressif de la durée de cotisation

Encadré 3

Population en âge de travailler

En 2014, l'UE15 compte 258 millions de personnes en âge de travailler (figure). La France en représente 39,8 millions, ce qui est proche du Royaume-Uni (41,1 millions) et de l'Italie (39,2 millions) mais moins que l'Allemagne (52,7 millions). Depuis le début de la crise, la population en âge de travailler de l'UE15 est en légère baisse (- 0,2 % entre 2008 et 2014), alors qu'elle progressait nettement avant 2008 (+ 3,2 % entre 2002 et 2008). Cette diminution est plus marquée dans les pays du sud de l'Europe, en Irlande, ainsi qu'en Allemagne. La dynamique démographique, qui était vive en Espagne, s'est interrompue (- 2,2 % depuis 2008, après

+ 11,2 % entre 2002 et 2008). En Allemagne, la population en âge de travailler continue de diminuer (- 2,6 %, après - 1,4 % sur 2002-2008). Ce ralentissement s'explique principalement par celui des flux migratoires, dont le solde est devenu négatif dans certains pays, notamment ceux du sud de l'Europe et l'Irlande, et par la sortie progressive des générations issues du *baby-boom* de la tranche d'âge des 15-64 ans. Au Royaume-Uni, la population en âge de travailler ralentit (+ 2,5 %, après + 5,3 % sur les deux mêmes périodes). Le mouvement est encore plus net en France, puisqu'il conduit à une quasi-stabilisation entre 2008 et 2014, après une hausse de 5,0 % entre 2002 et 2008.

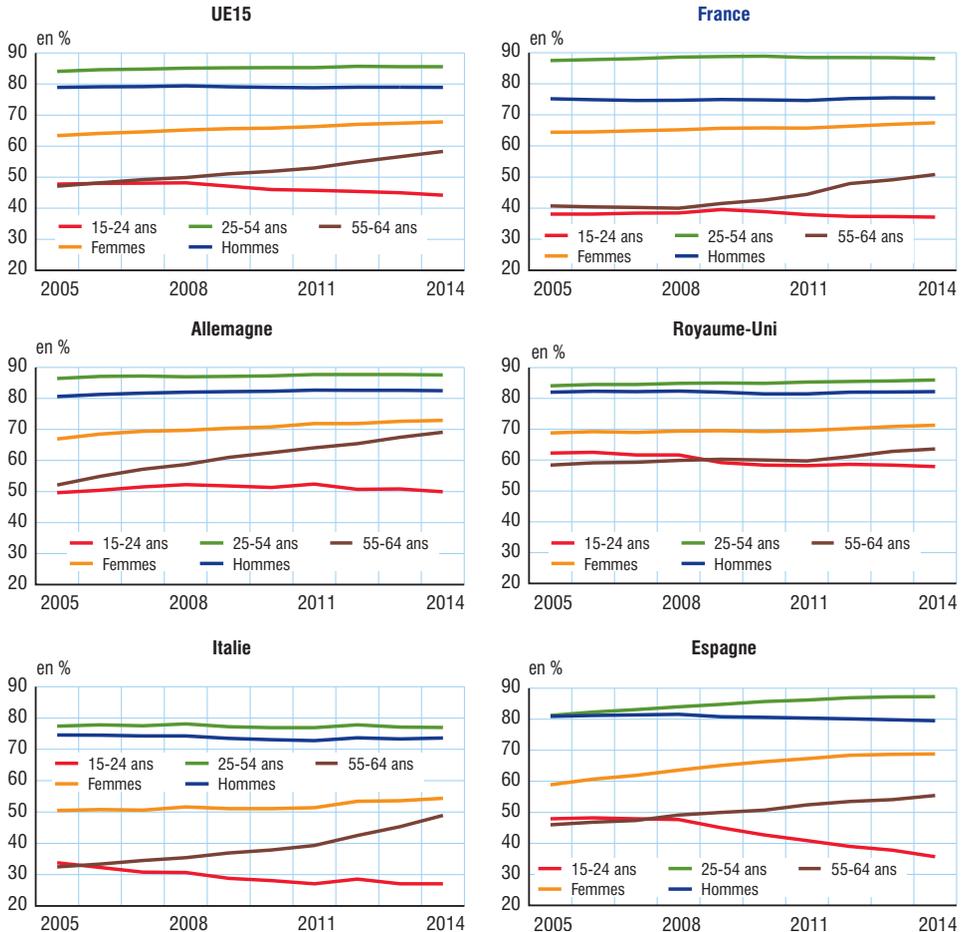
Population en âge de travailler (15-64 ans)

	en millions		
	2008	2014	Évolution 2008-2014 (en %)
Allemagne	54,1	52,7	- 2,6
Autriche	5,5	5,7	3,6
Belgique	7,1	7,3	2,8
Danemark	3,6	3,6	0,0
Espagne	31,5	30,8	- 2,2
Finlande	3,5	3,5	0,0
France	39,7	39,8	0,3
Grèce	7,4	7,0	- 5,4
Irlande	3,1	3,0	- 3,2
Italie	38,7	39,2	1,3
Luxembourg	0,3	0,4	-
Pays-Bas	11,0	11,0	0,0
Portugal	7,0	6,8	- 2,9
Royaume-Uni	40,1	41,1	2,5
Suède	6,0	6,1	1,7
UE15	258,6	258,0	- 0,2

Champ : Union européenne à quinze (UE15), France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans vivant dans un ménage ordinaire.

Sources : Eurostat, Labour force survey, données annuelles 2014 (extraction des données en juin 2015) ; Insee, enquêtes Emploi pour la France.

9. Taux d'activité par sexe et âge



Champ : Union européenne à quinze (UE15), France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans vivant dans un ménage ordinaire.

Sources : Eurostat, Labour force survey, données annuelles 2014 (extraction des données en juin 2015) ; Insee, enquêtes Emploi pour la France.

nécessaire à l'obtention du taux plein, au décalage de 65 à 67 ans de l'âge d'annulation automatique de la décote, à la libéralisation du cumul emploi-retraite et à l'instauration d'une surcote. Par ailleurs, les possibilités de départ anticipé à la retraite pour carrière longue ont été restreintes à partir de 2009, l'âge de mise à la retraite d'office a été relevé à 70 ans et les mesures de cessation anticipée d'activité à financement public se sont réduites (préretraite, etc.), favorisant la hausse du taux d'activité des 55-64 ans.

Depuis le début de la crise, les jeunes intègrent de plus en plus tard le marché du travail

Le taux d'activité des jeunes diminue de 4,0 points entre 2008 et 2014 dans l'ensemble de l'UE15, pour atteindre 44,2 %. Tous les pays à l'exception de la Suède sont concernés, le Danemark, l'Espagne et l'Irlande davantage que les autres (respectivement - 10,7, - 12,0 et - 16,0 points). La France fait partie des pays où la baisse du taux d'activité des jeunes est la

moins marquée (- 1,4 point). Au final, en 2014, les Pays-Bas conservent le taux d'activité des 15-24 ans le plus élevé de l'UE15, comme avant la crise.

Cette baisse du taux d'activité des jeunes sur l'ensemble de l'Union européenne tient en premier lieu à la dégradation de leur situation sur le marché du travail consécutive à la crise. Elle est sans doute également à relier à l'allongement de la durée des études et donc à l'arrivée plus tardive des jeunes sur le marché du travail. En UE15, 55,8 % des personnes de 18-24 ans sont scolarisées, contre 51,2 % en 2008 (soit + 4,6 points). ■

Pour en savoir plus

"Assessing the Impact of the Financial Crisis on Structural Unemployment in OECD Countries", Working Paper n° 767, OCDE, Octobre 2010.

« EUROPE 2020 : Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive », Commission européenne, Mars 2010.

« État des lieux de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive », Commission européenne, Mars 2014.

"Labour Market and Wage Developments in Europe 2015", Commission européenne, Mars 2014.

« L'UE se rapproche de ses objectifs Europe 2020 en matière d'éducation », Commission européenne, Janvier 2015.

Le Minez S., Rey M., Tallet F., « Le marché du travail européen depuis 10 ans : hausse de l'activité féminine et de celle des seniors », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2012.

Govillot S., Rey M., « Rechercher et retrouver un emploi après 55 ans », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2013.

Cochard M., Cornilleau G., Heyer E., « Les marchés du travail dans la crise », *Économie et Statistique* n° 438-440, 2010.

Cazes S., Verick S., Heuer C., "Labour market policies in times of crisis", *Working Paper* n°35, BIT, 2009.

« Chômage partiel, activité partielle, Kurzarbeit : quelles différences entre les dispositifs publics français et allemand ? », *Trésor-Eco* n° 107, Novembre 2012.

« Réformes Hartz : quels effets sur le marché du travail allemand ? », *Trésor-Eco* n° 110, Mars 2013.

« Temps partiel et partage du travail : une comparaison France/Allemagne », *Trésor-Eco* n° 141, Janvier 2015.

Guillou S., Levasseur S., « Taux d'emploi des seniors et structure productive », OFCE, Juillet 2008.

"The 2012 Labour market reform in Spain: A preliminary assessment", OCDE, Décembre 2013.

« L'économie espagnole à l'épreuve de la crise mondiale », dossier de la *Note de conjoncture*, Insee, Juin 2009.

« Le "Jobs Act", une loi pour réformer le marché du travail italien », encadré de la *Note de conjoncture*, Insee, Juin 2015.

« Pourquoi le chômage a-t-il continué de baisser en Allemagne après 2007 ? », dossier de la *Note de conjoncture*, Insee, Mars 2013.

« Emploi des jeunes - Synthèse des principales données relatives aux jeunes et à leur insertion », Document d'étude n° 166, Dares, Novembre 2011.

Aeberhardt R., Crusson L., Pommier P., « Les politiques d'accès à l'emploi en faveur des jeunes : qualifier et accompagner », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2011.
